Qui donne l'autorisation de débit de tabac ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 18 avril 2012

Qui donne l'autorisation de débit de tabac ?

Réponse :
L'attribution de l'autorisation de vente de tabac est du domaine de compétence de la direction des douanes et des droits indirects.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac